

Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé

N° 5

22 mai 2009

Programme de travail du vendredi 22 mai 2009

Horaire	Séances plénières <i>Salle des Assemblées</i>	Commission A <i>Salle XVIII</i>	Commission B <i>Salle XVII</i>
09 h 00		Dixième séance	Cinquième séance
Immédiatement après la clôture des travaux des Commissions A et B	Huitième séance plénière		

Table des matières

I. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé	2
II. Compte rendu des réunions	3
III. Autres réunions	12

Cent vingt-cinquième session du Conseil exécutif, samedi 23 mai 2009

Suite à la décision de raccourcir la durée de la Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé, et pour des raisons pratiques, la cent vingt-cinquième session du Conseil exécutif se tiendra au Palais des Nations, à la salle XVIII. Le Conseil exécutif commencera ses travaux le samedi 23 mai 2009 à 9 h 30. Veuillez prendre note des dispositions administratives suivantes :

Pouvoirs : Les délégués sont priés de bien vouloir envoyer leurs pouvoirs au Bureau des Organes directeurs (Télécopie N° 022 791 4173), dès que possible.

Documents : Les documents destinés aux membres du Conseil exécutif sont disponibles dans leur casier spécial, situé près du bureau des documents, entre les portes 13 et 15 au Palais des Nations.

Inscription : Les membres du Conseil, leurs suppléants et conseillers, ainsi que les représentants des Etats Membres et des organisations invitées à assister aux travaux recevront un badge au bureau des inscriptions au Palais, le vendredi 22 mai de 10 h 00 à 17 h 00.

Le samedi 23 mai, l'inscription se fera au Siège de l'OMS de 7 h 30 jusqu'à la fin de la session.

I. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé

Vendredi 22 mai 2009

Dixième séance de la Commission A

Salle XVIII – 09 h 00

- **Troisième rapport de la Commission A**
- Document A62/52 (projet), contenant quatre résolutions intitulées :
- *Plan stratégique à moyen terme, y compris le projet de budget programme 2010-2011*
 - *Soins de santé primaires, renforcement des systèmes de santé compris*
 - *Médecine traditionnelle*
 - *Réduire les inégalités en matière de santé par une action sur les déterminants sociaux de la santé*
- Point 12 (suite) **Questions techniques et sanitaires**
- Point 12.9 (suite) – Tuberculose multirésistante et ultrarésistante : prévention et lutte
- Documents A62/20, A62/20 Add.1 et A62/A/Conf.Paper N° 3 Rev.1
- **Quatrième rapport de la Commission A**
- Document (projet), contenant une résolution intitulée :
- *Tuberculose multirésistante et ultrarésistante : prévention et lutte*

Cinquième séance de la Commission B

Salle XVII – 09 h 00

- Point 12 (suite) **Questions techniques et sanitaires**
- Point 12.8 (suite) – Santé publique, innovation et propriété intellectuelle : Stratégie et plan d'action mondiaux
- Documents A62/16, A62/16 Add.1, A62/16 Add.2, A62/16 Add.3, A62/A/Conf.Paper N° 4 Add.1 et A62/A/Conf.Paper N° 4 Rev.2
- Point 12.10 (suite) – Rapports de situation sur des questions techniques et sanitaires
- Document A62/23
- F. Renforcement des systèmes d'information sanitaire (résolution WHA60.27)
 - G. Vers une couverture universelle des soins aux mères, aux nouveau-nés et aux enfants (résolution WHA58.31)
 - H. Stratégie pour l'intégration de l'analyse des spécificités de chaque sexe et d'une démarche soucieuse d'équité entre hommes et femmes dans les activités de l'OMS (résolution WHA60.25)
 - I. Usage rationnel des médicaments (résolution WHA60.16)
 - J. Amélioration des médicaments destinés aux enfants (résolution WHA60.20)
 - K. Technologies sanitaires (résolution WHA60.29)
 - L. Multilinguisme (résolution WHA61.12)

- **Deuxième rapport de la Commission B**
Document (projet), contenant une résolution intitulée :
 - *Santé publique, innovation et propriété intellectuelle : Stratégie et plan d'action mondiaux*

**Salle des Assemblées – Immédiatement après la clôture
des travaux des Commissions A et B**

Huitième séance plénière

Point 8 **Rapports des commissions principales**

– **Troisième rapport de la Commission A**

Document A62/52, contenant quatre résolutions intitulées :

- *Plan stratégique à moyen terme, y compris le projet de budget programme 2010-2011*
- *Soins de santé primaires, renforcement des systèmes de santé compris*
- *Médecine traditionnelle*
- *Réduire les inégalités en matière de santé par une action sur les déterminants sociaux de la santé*

– **Quatrième rapport de la Commission A**

Document contenant une résolution intitulée :

- *Tuberculose multirésistante et ultrarésistante : prévention et lutte*

Deuxième rapport de la Commission B

Document contenant une résolution intitulée :

- *Santé publique, innovation et propriété intellectuelle : Stratégie et plan d'action mondiaux*

Point 9 **Clôture de l'Assemblée**

II. Compte rendu des réunions

Sixième séance plénière

Présidence : M. Nimal Siripala de Silva (Sri Lanka)
Président de la Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé

Le Président a indiqué à l'Assemblée de la Santé que l'Albanie et le Kirghizistan avaient fait parvenir leurs pouvoirs officiels. Comme il n'a pas été possible de réunir la Commission de Vérification des Pouvoirs, ces pouvoirs officiels ont été examinés par le Président qui les a trouvés conformes au Règlement intérieur de l'Assemblée de la Santé. Le Président a donc fait une recommandation en conséquence concernant les pouvoirs de ces deux délégations. L'Assemblée de la Santé a approuvé cette recommandation.

Le Président a indiqué à l'Assemblée de la Santé que la liste des membres habilités à désigner une personne devant faire partie du Conseil exécutif avait été publiée (document A62/49).

Conformément à l'article 100 du Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé, un délai de 24 heures doit s'écouler entre la transmission de la liste à l'Assemblée de la Santé et le débat en plénière.

Toutefois, étant donné qu'il a été décidé de raccourcir l'Assemblée de la Santé de cette année, le Bureau de l'Assemblée a recommandé à l'Assemblée de la Santé, sans que cela crée un précédent, d'élire les membres à la prochaine séance plénière, bien que le délai de 24 heures prévu par l'article 100 ne se soit pas encore écoulé.

L'Assemblée de la Santé a accepté cette recommandation.

Point 8

Rapports des commissions principales

– Premier rapport de la Commission A (document A62/48)

La résolution ci-après a été adoptée et le premier rapport de la Commission A a été approuvé par l'Assemblée de la Santé.

– *Prévention de la cécité et des déficiences visuelles évitables*

Huitième séance de la Commission A

Présidence : Dr Fernando Meneses González (Mexique)

Point 11 (suite)

Plan stratégique à moyen terme, y compris le projet de budget programme 2010-2011

Le Président a rouvert le débat sur ce point et a appelé l'attention de la Commission sur les deux projets de résolution figurant dans les documents A62/A/Conf.Paper N° 1 et A62/4. Une délégation a pris la parole.

Le projet de résolution intitulé *Résolution portant ouverture de crédits pour l'exercice 2010-2011*, figurant dans le document A62/A/Conf.Paper N° 1, et celui intitulé *Plan stratégique à moyen terme 2008-2013, y compris le projet de budget programme 2010-2011*, figurant dans le document A62/4, ont été approuvés par consensus.

Point 12

Questions techniques et sanitaires

Point 12.1 (suite)

– Préparation en cas de grippe pandémique : échange des virus grippaux et accès aux vaccins et autres avantages

Le débat sur ce sous-point a repris avec l'examen des documents A62/A/Conf.Paper N° 2 et A62/5. Quatorze délégations ont pris la parole et trois d'entre elles ont proposé des amendements au projet de résolution figurant dans le document A62/A/Conf.Paper N° 2. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées.

Cinq délégations ont pris la parole et de nouveaux amendements ont été proposés. Le Secrétariat a proposé un texte à la Commission. Le débat s'est poursuivi et 22 délégations ont pris la parole.

Le projet de résolution intitulé *Préparation en cas de grippe pandémique : échange des virus grippaux et accès aux vaccins et autres avantages*, figurant dans le document A62/A/Conf.Paper N° 2, a été approuvé tel qu'amendé.

Deux délégations ont pris la parole puis le Président a clos le débat sur ce sous-point.

Point 12.4 (suite) – Soins de santé primaires, renforcement des systèmes de santé compris

Le Président a rouvert le débat sur ce sous-point de l'ordre du jour et a invité la Commission à examiner les deux projets de résolutions figurant dans les documents A62/A/Conf.Paper N° 5 et A62/A/Conf.Paper N° 6.

Le Président a invité les délégués à formuler des observations sur le projet de résolution intitulé *Soins de santé primaires, renforcement des systèmes de santé compris* qui figure dans le document A62/A/Conf.Paper N° 5. Quatorze délégations ont pris part au débat.

Le Secrétariat a donné lecture des amendements proposés et le projet de résolution a été approuvé tel qu'amendé.

La Commission a ensuite été invitée à examiner le projet de résolution intitulé *Médecine traditionnelle* figurant dans le document A62/A/Conf.Paper N° 6.

Deux délégations ont pris la parole et le projet de résolution a été approuvé tel qu'amendé.

Troisième séance de la Commission B

Présidence : M. Stephen McKernan (Nouvelle-Zélande)

– **Premier rapport de la Commission B**

Le Président a demandé au Rapporteur, le Dr Grace Allen Young (Jamaïque), de donner lecture du deuxième rapport de la Commission B (projet) (document A62/50), qui contient sept résolutions intitulées :

- *Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé*
- *Rapport financier intérimaire non vérifié sur les comptes de l'OMS pour 2008*
- *Etat du recouvrement des contributions, et notamment celles des Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution*
- *Barème des contributions 2010-2011*
- *Amendements au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière*
- *Amendements au Statut du Personnel*
- *Traitements du personnel hors classes et du Directeur général*

et une décision intitulée :

- *Nomination de représentants au Comité des Pensions du Personnel de l'OMS*

Les résolutions ont été approuvées et le deuxième rapport de la Commission B (projet) a été adopté.

Point 12 (suite) **Questions techniques et sanitaires : sous-point transféré de la Commission A**

Point 12.8 – Santé publique, innovation et propriété intellectuelle : Stratégie et plan d'action mondiaux

Le Président a invité le Représentant du Conseil exécutif à présenter ce point de l'ordre du jour. Vingt-quatre délégations ont pris la parole. Une organisation intergouvernementale et quatre organisations non gouvernementales ont fait des déclarations. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées.

La Commission a examiné le projet de résolution figurant dans le document A62/A/Conf.Paper N° 4. Trois délégations ont proposé des amendements. Le Secrétaire de la Commission a donné lecture des amendements et six délégations ont fait des observations. Le projet de résolution sera examiné à la prochaine séance de la Commission B lorsqu'une version révisée tenant compte des amendements proposés aura été communiquée aux membres de la Commission.

Neuvième séance de la Commission A

Présidence : Dr Fernando Meneses González (Mexique)

Point 12 (suite)

Questions techniques et sanitaires

Point 12.5 (suite)

– Commission des Déterminants sociaux de la Santé

Le Président a appelé l'attention de la Commission sur le projet de résolution figurant dans le document A62/A/Conf.Paper N° 7. Six délégations ont eu la parole et trois d'entre elles ont proposé des amendements.

Le Président a proposé de reprendre l'examen de ce sous-point lorsque le groupe de travail informel, qui devait se réunir pour débattre des amendements proposés, aurait délibéré.

Point 12.9

– Tuberculose multirésistante et ultrarésistante : prévention et lutte (sous-point transféré de la Commission B)

La Commission a été priée d'examiner le projet de résolution intitulé *Tuberculose multirésistante et ultrarésistante : prévention et lutte* figurant dans le document A62/A/Conf.Paper N° 3. Le Président a invité 18 délégations à prendre la parole. Six d'entre elles ont proposé des amendements au projet de résolution.

Conformément à l'article 48 du Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé, le Président a invité le représentant de l'Organisation internationale pour les Migrations à faire une déclaration. La parole a ensuite été donnée à l'observateur de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et à l'observateur du Taipei chinois.

Conformément à l'article 49 du Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé, le Président a donné la parole aux représentants de deux organisations non gouvernementales, qui ont fait des déclarations.

Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées et a donné quelques précisions.

Le Président a proposé de laisser ce sous-point de l'ordre du jour en suspens. La résolution sera examinée à la prochaine séance de la Commission A, lorsqu'une version révisée tenant compte des nombreux amendements proposés aura fait l'objet d'un document de conférence et que celui-ci aura été communiqué aux membres de la Commission.

–

Deuxième rapport de la Commission A

Le Président a demandé au Rapporteur, Mme Sevim Aydin (Turquie), de donner lecture du deuxième rapport de la Commission A (projet) (document A62/51), qui contient deux résolutions, intitulées :

– *Résolution portant ouverture de crédits pour l'exercice 2010-2011*

- *Préparation en cas de grippe pandémique : échange des virus grippaux et accès aux vaccins et autres avantages*

Ces résolutions ont été approuvées et le deuxième rapport de la Commission A (projet) a été adopté.

Point 12.5 (suite) – Commission des Déterminants sociaux de la Santé

Le débat sur ce sous-point a repris et le Président a invité le Président du groupe de rédaction informel (Royaume-Uni) à rendre compte de l'issue de la réunion du groupe de travail. Une délégation a demandé la parole.

Le projet de résolution intitulé *Réduire les inégalités en matière de santé par une action sur les déterminants sociaux de la santé*, préparé par le groupe de travail et figurant dans le document A62/A/Conf.Paper N° 7, a été approuvé par consensus tel qu'amendé.

Quatrième séance de la Commission B

Présidence : M. Stephen McKernan (Nouvelle-Zélande)

Puis : Dr Untung Suseno Sutarjo (Indonésie)

Point 12 **Questions techniques et sanitaires : sous-point transféré de la Commission A**

Point 12.8 (suite) – Santé publique, innovation et propriété intellectuelle : Stratégie et plan d'action mondiaux

Le Président a rouvert le débat sur ce sous-point et a invité la Commission à formuler des observations sur le projet de résolution amendé figurant dans le document A62/A/Conf.Paper N° 4 Rev.1.

Cinq délégations ont pris la parole. Le Président a proposé de suspendre le débat sur ce sous-point dans l'attente de consultations informelles entre les Etats Membres.

Point 12.10 – Rapports de situation sur des questions techniques et sanitaires

A. Poliomyélite : dispositif de gestion des risques susceptibles de compromettre l'éradication (résolution WHA61.1)

Douze délégations et une organisation non gouvernementale ont pris la parole puis le Secrétariat a répondu aux questions soulevées.

B. Eradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique (résolution WHA60.1)

Cinq délégations ont pris la parole puis le Secrétariat a répondu aux questions soulevées.

C. Paludisme, y compris proposition d'instaurer une journée mondiale du paludisme (résolution WHA60.18)

Onze délégations ont pris la parole puis le Secrétariat a répondu aux questions soulevées.

D. Mise en oeuvre par l'OMS des recommandations de la cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination entre les organismes multilatéraux et les donateurs internationaux dans la riposte au sida (résolution WHA59.12)

Six délégations ont pris la parole puis le Secrétariat a répondu aux questions soulevées.

Présidence : M. Nimal Siripala de Silva (Sri Lanka)
Président de la Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé

Point 7

Distinctions

Le Président a souhaité la bienvenue aux lauréats ainsi qu'aux personnes suivantes : M. Yohei Sasakawa, Président de la Nippon Foundation et ambassadeur itinérant de l'OMS chargé de l'élimination de la lèpre ; le Professeur Kenzo Kiikuni, Président du Fonds commémoratif Sasakawa pour la santé, représentant la Fondation commémorative Sasakawa pour la Santé ; Son Excellence Obaid Salem Saeed Al Zaabi, Ambassadeur et Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, représentant le fondateur de la Fondation des Emirats arabes unis pour la santé ; le Dr Al-Saif, sous-secrétaire adjoint chargé de la santé publique au Ministère koweïtien de la Santé, représentant l'Etat du Koweït ; et le Dr Jong-wha Park, Président de la Fondation coréenne pour les soins de santé internationaux, représentant le Prix Dr LEE Jong-wook pour la santé publique.

Le Président a également souhaité la bienvenue à Mme Reiko Kaburaki-Lee, veuve du Dr Lee Jong-wook, ancien Directeur général.

• **Prix Sasakawa pour la Santé**

Ce Prix est décerné chaque année à une ou plusieurs personnes ou institutions pour des travaux exceptionnels et novateurs dans le domaine du développement sanitaire afin d'encourager la poursuite de ces travaux.

Le Président a invité M. Yohei Sasakawa à s'adresser à l'Assemblée de la Santé au nom de la Fondation commémorative Sasakawa pour la santé.

Le Président a annoncé que le Prix Sasakawa pour la Santé était décerné en 2009 au Dr Amal Al Jowder, Directeur par intérim de la Direction pour la promotion de la santé du Bahreïn.

Le Dr Amal Al Jowder a dirigé de nombreuses initiatives au niveau communautaire ainsi qu'au ministère. Elle a bâti un réseau d'information fiable constitué de spécialistes de la santé, de représentants de centres sociaux, de municipalités, de clubs et écoles locales. Le Prix Sasakawa lui permettra de financer deux nouvelles activités : l'achat d'un « bus éducatif », qui permettra de diffuser des documents d'information, et l'achat d'un « bus sportif », qui servira à distribuer des équipements sportifs de base. Ces bus permettront d'atteindre les régions reculées du pays et d'offrir des services aux populations géographiquement isolées.

Le Dr Amal Al Jowder a reçu la distinction et s'est adressée à l'Assemblée de la Santé.

• **Prix de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé**

Ce Prix récompense une ou plusieurs personnes, institutions ou organisations non gouvernementales ou autres organisations qui ont apporté une contribution particulière au développement de la santé.

Le Président a annoncé que, pour 2009, le Prix de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé était décerné à la fois :

- à l'Hôpital KK pour femmes et enfants : cet hôpital, fondé en 1924, est la plus grande structure médicale de Singapour. Le Projet pour des soins périnataux intégrés a contribué de manière décisive à combler l'écart entre la théorie et la pratique en mettant fortement l'accent sur la recherche. Le Projet a notamment permis de faire baisser la mortalité maternelle et de breveter et d'appliquer de nouvelles méthodes de soins ; et
- à l'Association géorgienne de Pneumologie : cette association a été créée en 2004 afin de développer et de promouvoir la pneumologie en Géorgie. Elle a établi des lignes directrices pour la prise en charge des maladies respiratoires, elle a favorisé la formation médicale continue, notamment en organisant des réunions scientifiques et en publiant, à l'intention des spécialistes, la Revue géorgienne de pneumologie, permettant ainsi aux médecins qui se trouvent dans des régions reculées d'avoir accès aux dernières informations et aux techniques médicales les plus récentes.

A l'invitation du Président, Son Excellence Obaid Salem Saeed Al Zaabi, représentant le fondateur de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé, s'est adressé à l'Assemblée de la Santé.

Le Professeur associé Kok Hian TAN, chef de l'équipe du Projet pour des soins périnataux, a reçu la distinction et s'est adressé à l'Assemblée de la Santé.

M. Ivane Chkhaidze, Président de l'Association géorgienne de Pneumologie, a reçu la distinction et s'est adressé à l'Assemblée de la Santé.

• **Prix de l'Etat du Koweït pour la Recherche en Promotion de la Santé**

Le Président a indiqué que le Prix de l'Etat du Koweït pour la Recherche en Promotion de la Santé était décerné à une ou plusieurs personnes, institutions ou organisations non gouvernementales ou autres organisations qui ont apporté une contribution particulièrement remarquable à la recherche en promotion de la santé.

Le Président a annoncé que, pour 2009, le Prix de l'Etat du Koweït pour la Recherche en Promotion de la Santé était décerné à la fois :

- au Dr Shaikha Salim Al Arrayed : le Dr Al Arrayed est Directeur à la fois du Département de Génétique du Complexe médical Salmaniya et du Comité national de Lutte contre les Maladies héréditaires. Au cours des 25 dernières années, elle a apporté une contribution importante à la recherche en santé, à la formation et aux services de soins de santé. Elle a mis en place le programme de lutte nationale contre les maladies sanguines héréditaires, qui a permis de faire baisser leur prévalence de 60 % à 70 % chez les nouveau-nés et de diminuer considérablement le taux de consanguinité. Ce programme qu'elle a dirigé, le premier de la Région, a servi de modèle dans d'autres Régions ; et
- au Centre national pour la Promotion de la santé au travail de l'Institut Nofer de Médecine du Travail : ce Centre, créé en 1996, est chargé d'élaborer et de coordonner les activités du Réseau national pour la Promotion de la santé au travail en Pologne. Parmi ses différents succès, on note en 2002 le lancement d'un nouveau domaine de recherche sur les besoins des employés âgés. Les travaux du Centre ont été reconnus au plan international et ont reçu de nombreux avis positifs des organismes compétents.

A l'invitation du Président, le Dr A. Al-Saif s'est adressé à l'Assemblée de la Santé au nom de l'Etat du Koweït.

Le Dr Shaikha Al Arrayed a reçu la distinction et s'est adressée à l'Assemblée de la Santé.

Le Professeur Konrad Rydzynski, Directeur de l'Institut Nofer de Médecine du Travail, a reçu la distinction et s'est adressé à l'Assemblée de la Santé.

• **Prix Dr LEE Jong-wook pour la Santé publique**

Le Prix Dr LEE Jong-wook pour la Santé publique, créé en 2008, est décerné à une ou plusieurs personnes, institutions ou organisations non gouvernementales ou autres organisations ayant apporté une contribution exceptionnelle dans les domaines suivants : VIH/sida – recherche, prévention, traitement et lutte ; maladies transmissibles – recherche et lutte ; ou lutte contre des maladies tropicales négligées.

Le Président a annoncé que le Prix Dr LEE Jong-wook pour la Santé publique était décerné en 2009 au Centre de recherche sur les maladies infectieuses, le sida et l'immunologie clinique de Géorgie.

Le Centre de recherche sur les maladies infectieuses, le sida et l'immunologie clinique jouit d'une certaine estime pour les résultats qu'il a obtenus dans le domaine du diagnostic, du traitement et de la maîtrise des maladies infectieuses et a ouvert la voie aux travaux menés dans la Région sur le sida et l'hépatite virale, notamment en ce qui concerne la recherche, le traitement et la prévention ainsi que la lutte contre ces deux affections. Il a instauré la couverture universelle du traitement antirétroviral et des services de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Le Centre a joué un rôle crucial dans l'adoption en 1995 – grande première pour son pays – d'une loi sur la prévention du VIH, l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre le VIH/sida, achevée en 2002, et la mise au point du plan stratégique national de lutte contre la tuberculose et le VIH (2007-2011).

A l'invitation du Président, le Dr Jong-wha Park, Président de la Fondation coréenne pour les soins de santé internationaux, s'est adressé à l'Assemblée au nom du Fonds commémoratif Dr LEE Jong-wook.

Le Dr Shota Gogichaishvili, Directeur exécutif du Centre de recherche sur les maladies infectieuses, le sida et l'immunologie clinique, a reçu la distinction et s'est adressé à l'Assemblée.

• **Bourse Francesco Pocchiari**

La Bourse Francesco Pocchiari a été créée en 1991 grâce à un financement apporté par le Gouvernement italien pour honorer la mémoire du Professeur Francesco Pocchiari, ancien Directeur général de l'Institut supérieur de Santé de Rome.

Le Président a annoncé que la Bourse avait été accordée en 2008 au Dr Uranchimeg Davaatseren (Mongolie) et au Dr Intesar Alsaidi (Yémen).

Point 6

Conseil exécutif : élection (document A62/49)

L'Assemblée de la Santé a accepté la liste des 12 Membres habilités à désigner une personne devant faire partie du Conseil exécutif telle qu'elle a été dressée par le Bureau de l'Assemblée en vertu de l'article 100 du Règlement intérieur. Les Membres suivants ont donc été déclarés élus :

Allemagne	France
Brunéi Darussalam	Inde
Burundi	Japon
Canada	République arabe syrienne
Chili	Serbie
Estonie	Somalie

Le Président a invité les membres à prêter attention aux dispositions de l'article 24 de la Constitution lorsqu'ils désignent une personne devant faire partie du Conseil exécutif.

Point 8

Rapports des commissions principales

– Deuxième rapport de la Commission A (document A62/51)

L'Assemblée de la Santé a examiné le deuxième rapport de la Commission A, qui contient les deux résolutions suivantes :

- *Résolution portant ouverture de crédits pour l'exercice 2010-2011*
- *Préparation en cas de grippe pandémique : échange des virus grippaux et accès aux vaccins et autres avantages*

Le deuxième rapport de la Commission A a ensuite été approuvé par l'Assemblée de la Santé

– Premier rapport de la Commission B (document A62/50)

L'Assemblée de la Santé a examiné le premier rapport de la Commission B, qui contient les sept résolutions suivantes :

- *Situation sanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et dans le Golan syrien occupé*
- *Rapport financier intérimaire non vérifié sur les comptes de l'OMS pour 2008*
- *Etat du recouvrement des contributions, et notamment celles des Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution*
- *Barème des contributions 2010-2011*
- *Amendements au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière*
- *Amendements au Statut du Personnel*
- *Traitements du personnel hors classes et du Directeur général*

et une décision :

- *Nomination de représentants au Comité des Pensions du Personnel de l'OMS*

Le premier rapport de la Commission B a ensuite été approuvé par l'Assemblée de la Santé.

III. Autres réunions

Vendredi 22 mai 2009

08 h 00-09 h 00 Salle XVI	Réunion des Ministres de la Santé de la Région africaine <i>L'interprétation sera assurée en anglais et en français.</i>
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des Etats Membres de la Région de la Méditerranée orientale <i>L'interprétation sera assurée en anglais, arabe et français.</i>
08 h 30-09 h 00 Salle IV	Réunion de coordination du Groupe nordique
08 h 30-09 h 00 Salle XXIII	Réunion de coordination des pays d'Europe occidentale et autres
08 h 30-09 h 00 Salle VIII	Réunion des délégations des Etats Membres de la Région du Pacifique occidental

= = =